



000/LAD/2015-2016/BO-fmpl

Port-au-Prince, le 04/04/2016

Le Directeur
Patrick Bogeat

aux

Membres du Conseil d'école et parents d'élèves du primaire

Objet : Compte rendu du Conseil d'école du 04/04/2016

1- Proposition de calendrier scolaire pour l'année 2016/2017 – cf. annexe -

Chaque année, le LAD doit élaborer le calendrier de l'année scolaire suivante sur la base de directives du ministère de l'Education Nationale française ainsi que des contraintes locales comme expliqué ci-après :

- 864 heures d'enseignement
- 177 jours/an
- Rythme idéal de 7 semaines de travail / 2 semaines de repos
- Coordination des périodes de travail avec les 21 établissements français des 14 pays de la zone « Amérique latine nord », pour la formation des enseignants
- Les dates du calendrier national haïtien (carnaval, jours fériés)

Notons que la semaine de classe doit être de 24h00, extensible à 26h00 sur dérogation dans le cas de l'enseignement de la langue du pays d'accueil.

Les possibilités de modifier la proposition ci-jointe sont donc peu nombreuses. Le conseil d'école en a listé trois et a voté pour formuler un avis :

- a) Pas de modification : 1 voix pour sur 25 votants
- b) Avancer les vacances du mois de mai d'une semaine : 12 voix pour sur 25 votants
- c) Supprimer les deux jours de classes du mois de juillet pour les reporter sur les vacances de Toussaint : 2 voix pour sur 25 votants
- d) Une 3^{ème} possibilité a été évoquée lors de la réunion : augmenter le nombre d'heures hebdomadaires pour supprimer les deux jours de juillet. Toutefois, nous avons eu la confirmation après le Conseil d'école qu'il n'est pas possible de réduire le nombre de jours annuels en dessous de 177.

Les résultats de ces concertations seront présentés au prochain Conseil d'établissement.

La 3^{ème} proposition d'organisation de la semaine au primaire est intéressante car elle consiste à ajouter 10mn de classe par jour pour porter la durée à 25h00/semaine, cela permettrait de dégager 1h00 hebdomadaire pour l'enseignement du créole.

Cette proposition a donc donné lieu à des échanges sur l'intérêt d'enseigner le créole. Soulignons le fait que tous les établissements français dans le monde incluent la langue du pays d'accueil dans les enseignements. C'est d'ailleurs une recommandation forte de l'AEFE.

En effet, nous faisons le constat que les élèves ne parlent pas un créole toujours correct et que des interactions langagières créole/français peuvent perturber la bonne maîtrise du français parlé et écrit. Enseigner le créole permettrait de renforcer le français.

Introduire le créole dans les enseignements relève de la pédagogie et doit être intégrée au projet d'établissement et validée. Elle recueille un avis favorable du Conseil d'école par 16 voix sur 25 votants.

Un projet plus détaillé sera présenté lors du dernier conseil d'école de l'année.

2- Nouveaux programmes et réorganisation des cycles.

A la rentrée 2016, les cycles sont réorganisés :

- **Cycle 1, cycle des apprentissages premiers : PS, MS et GS**
- **Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1 et CE2**
- **Cycle 3, cycle de consolidation : CM1, CM2 et 6^{ème}**
- **Cycle 4, cycle des approfondissements : de la 5^{ème} à la 3^{ème}**

Comme on le voit, le collège est intégré au cycle 3, ce qui implique des liaisons étroites entre le CM2 et la 6^{ème}. Ceux-ci ont déjà démarré, l'objectif est de préparer au mieux les élèves au fonctionnement du collège et des adaptations sont prévues de part et d'autre.

- Prise en charge des élèves de CM2 par des professeurs du secondaire pour les préparer au rythme et aux exigences du secondaire en termes d'autonomie : CM2 accompagnés par les lycéens au laboratoire de physique, cours de maths d'un professeur du secondaire pour les CM2...
- Présidence des conseils de classe des 6^{ème} par le directeur du primaire.
- Programmations...

3) Premier bilan de l'utilisation de « Livreval »

- **Du point de vue des parents**, Livreval est satisfaisant. Un parent demande s'il est possible d'avoir accès à la programmation des apprentissages avant la mise en ligne des livrets. Livreval ne permet pas cette fonction, il doit cependant être possible d'imprimer la programmation des compétences visées. Compte tenu du fait que Livreval est fait pour coller aux apprentissages effectués réellement (différents parfois de la programmation pour une classe nécessite des adaptations permanentes), il reste à savoir si cela serait utile.

- **Du point de vue des enseignants**, Livreval facilite le suivi des élèves, il faut toutefois que la connexion internet soit fonctionnelle pour que les livrets soient complétés en classe après les cours.

4) Organisation de la classe de découverte des élèves de CM2

La classe découverte aura lieu à la Guadeloupe du 25/05 au 02/06/16 et sera axée sur le développement durable et la protection de l'environnement. Des réunions régulières sont organisées avec les parents des élèves de CM2. Le montant du séjour sera de 2000 USD environ.

5) Fonctionnement des inscriptions

Cette année, le LAD a choisi de recueillir les inscriptions des élèves de petite section de maternelle et de rendre réponse rapidement aux familles qui ont fait une demande d'inscription. Pour tous les autres niveaux, nous rendrons réponse début juin aux familles.

En effet, le nombre de places est très limité dans les autres niveaux et il est préférable d'attendre que toutes les demandes d'inscriptions nous parviennent avant de rendre réponse aux familles, notamment pour pouvoir intégrer les élèves prioritaires qui arriveraient de France ou d'établissements français à l'étranger, ce, pour éviter de surcharger les effectifs des classes.

Cette procédure permet aussi de montrer aux candidats que l'entrée au Lycée français passe désormais par la PS et que toute entrée dans un autre niveau est très difficile du fait du peu de places.

5) Proposition d'activités périscolaires pour la rentrée 2016

Un petit groupe de parents bénévoles travaillent à l'organisation d'activités périscolaires pour l'année scolaire prochaine. De nombreuses familles sont intéressés par une prise en charge de leur enfants au LAD jusqu'à 15h30 environ.

L'objectif est de proposer des activités éducatives de qualité à un prix correct.

Le document ci-dessous présente une proposition d'activités :

Activité	Personnes ressources
Activités manuelles thématiques	Milenka Larco
Anglais / Informatique	Miss Sophia, Sabrina Joseph
Danse : folklore, hip hop	Jean-René Delsoin ou autre
Ouverture culturelle	La bande à pipeau
Activités sportives	LAD
Football	LAD
Culture/loisirs : lecture, cinéma et jeux de société (scrabble...), jeux collaboratifs	A faire pendant l'heure libre surveillée mais non dirigée

Proposition de programmation des activités :

Maternelle	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h20 – 13h00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
13h - ?	Sieste	Sieste	Sieste	Sieste	Sieste
? – 15h30	Activité	Activité	Eveil culturel	Activité	Eveil culturel

CP au CM2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
12h20 – 13h00	Repas	Repas	Repas	Repas
13h – 14h30	Ouverture culturelle	Anglais/Informatique	Danse	Activités manuelles
	Sport	Football	Sport	Football
14h30 - 15h30	Etude surveillée	Etude surveillée	Etude surveillée	Etude surveillée
	Heure libre	Heure libre	Heure libre	Heure libre

Le travail se poursuit, une information détaillée et chiffrée sera présentée aux familles avant la fin de l'année scolaire.